



## Quel sont mes droits par rapport a mon fils et mon ex conjoint

Par **kat58**, le **06/09/2015** à **20:30**

Bonjour, le papa de mon fils et moi sommes séparés depuis presque 4 ans! nous étions plutôt en bon termes malgré une période difficile ! jusque là tout se passait bien, il ne doutait que j'avais quelqu'un mais je ne lui avais pas encore dit de vive voix et mon fils gardait bien le secret car il savait que ça allait mal se passer. nous n'avons jamais été ni mariés ni pacés. il a donc fait son choix et m'a dit que je n'avais pas intérêt à prendre mon fils le vendredi soir pour le laisser en garde chez ton nouveau JULE le samedi!! sachant que je travaille quasiment tous les samedis avec des horaires variables! a-t-il le droit de me l'interdire ou est-ce juste pour me faire peur!! quel sont réellement mes droits et les siens car là je suis perdu  
Merci d'avance  
sachant que du coup là son comportement est devenu agressif?  
fait des réflexions devant mon fils qu'il n'a pas lieu d'être

Par **janus2fr**, le **07/09/2015** à **08:57**

Bonjour,  
Si je comprends bien, il y a eu séparation des parents concubins "à l'amiable". Vous avez donc décidé entre vous du mode de garde de l'enfant.  
En cas de conflit, malheureusement, il va falloir passer par la justice (le JAF) pour obtenir un jugement en bonne et due forme sur la garde de l'enfant et l'éventuelle pension alimentaire.

Par **kat58**, le **07/09/2015** à **10:46**

Bonjour,  
c'est ce que je pense; mon nouveau compagnon a-t-il réellement pas le droit de le garder le samedi quand je travaille??

Par **kat58**, le **10/09/2015** à **20:53**

Bonjour,  
c'est ce que je pense; mais mon nouveau compagnon a-t-il réellement pas le droit de le garder le samedi quand je travaille??